

**AR Prefecture**

016-200050094-20220525-DEL2022250502-DE  
Reçu le 02/06/2022  
Publié le 02/06/2022

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS  
SÉANCE DU 25 MAI 2022**

Séance n°3 du 25 mai 2022

Délibération n°DEL2022250502

Objet : désignation des représentants du PETR du Pays du Ruffécois au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) du programme Leader – Feder OS5 2021-2027.

40 délégués  
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 15  
Nombre d'excusés : 12 dont 1 pouvoir  
Nombre d'absents : 13

Le 25 mai 2022 à 18 heures, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle des fêtes de Luxé le 20 mai 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent DANÈDE.

Secrétaire de séance : Nadine ROCHE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE**

**Étaient présents :** CROIZARD Christian – DANÈDE Laurent – BONNET Franck – FOURÉ Brigitte (pouvoir de M. COMBAUD Renaud) – MANDIN Frédérique – LAMAZIERE Véronique – TESSIER Jean-Luc – ZULIAN Jean-Louis – ROCHE Nadine – BAUDRILLART Agnès.

**Étaient excusés :** M. COMBAUD Renaud (pouvoir à Mme FOURÉ Brigitte) - GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie - VIDAL Laurent – BEAU Jacques – TEILLET Anne - BERNARD Marie-Dominique.

**Étaient absents :** DE LUSTRAC Jean-Marc - RAINETEAU Jean - PANTIER Jean-Marie - GUYON Jean-Guy.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE**

**Étaient présents :** JOURDAN Pascal Olivier - MATHIEU Xavier – GEOFFROY Fabrice – THOMAS Jean-Claude – SEGUINAR Claudy.

**Étaient excusés :** BASTIER Thierry – STYNS Guy – FORT Jean-Paul - VIEYRES-TEILLET Huguette - CREMOUX Christine - GUILLONNEAU Séverine.

**Étaient absents :** DUPUIS José – POUX Pierre – MOREAU Carole - THOMAS Hubert – ASHBOLT Louisa – JOBIT Jean-François – BELLANGER Catherine - AURICOSTE-TONKA Isabelle – BŒUF Pascal.

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU PETR DU PAYS DU RUFFÉCOIS AU SEIN DU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) DU PROGRAMME LEADER – FEDER OS5 2021-2027**

Monsieur le Président du PETR du Pays Ruffécois informe le comité syndical de la nécessité de désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants du PETR du Pays du Ruffécois au sein du GAL du programme LEADER – FEDER OS5 2021-2027.

Le président fait appel à candidature parmi les délégués du PETR.

Il propose de désigner des membres pour représenter le PETR au sein du GAL.

- Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le PETR doit être représenté par deux délégués titulaires et deux suppléants au sein du comité de programmation du GAL ;

**AR Prefecture**

016-200050094-20220525-DEL2022250502-DE  
Reçu le 02/06/2022  
Publié le 02/06/2022

Le comité syndical après en avoir délibéré à 13 voix pour, 2 abstentions et 0 contre :

- **DÉSIGNE** en tant que représentants du PETR du Pays du Ruffécois au sein du GAL les délégués suivants :

NOM	PRENOM	FONCTION
DANÈDE	Laurent	Délégué titulaire
BONNET	Franck	Délégué titulaire
BASTIER	Thierry	Délégué suppléant
FORT	Jean-Paul	Délégué suppléant

Certifié exécutoire la présente délibération  
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification.